L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 10 DECEMBRE.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Election de sénateurs en France.

Paris, 9.—Dans l'Assemblée aujourd'hui on a commencé le ballotage pour l'élection de 75 sénateurs. Le duc d'Audiffret-Pasquier, président, et M. Marcel, premier vice-président de l'Assemblée, ont été élus.

Un autre candidat n'a pas obtenu la majorité absolue qui est nécessaire au premier tour de scrutin. La gauche a développé une force surprenante dans le vote. Ses candidats ont obtenu une moyenne de 325 votes chacun contre 317, moyenne du nombre de votes obtenus par ceux de la droite. Les membres de la droite sont confondus à ce résultat.

ANGLETERRE.

Londres, 9.—Le *Times*, commentant le message dit: Si l'Espagne ne peut supprimer les rebelles cubains, si l'île doit être à moitié ruinée tant que l'Espagne la tiendra, si elle ne peut pas mettre fin à cette insurrection qui est la principale source de trouble, il serait difficile d'attendre des Etats-Unis qu'ils laissent l'œuvre de dévastation se continuer sans obstacle, seulement par égard pour la souveraineté nominale de l'Espagne. L'Espagne est en jugement: la limite de son pouvoir pour restaurer l'ordre sera la limite de son droit.

Londres, 9.—Le prince de Galles va à Puttcorin aujourd'hui par le steamer Serapis. De là il ira à Madras par chemin de fer.

Déclaration du capitaine du Deutschland

Londres, 9.—Voici le rapport du capitaine: Nous partîmes de Bremer Haven dimanche matin. Il faisait un grand vent du nord-est, nous jetâmes la sonde toutes les demi-heures. La dernière sonde jetée annonçait 17 brasses. Nous éprouvâmes un léger choc à 5 h 30, lundi.

La machine fut retournée immédiatement, mais peu d'instants après un écrou fut perdu et la machine s'arrêta. Le navire commençait à talonner lourdement. Nous signalâmes plusieurs navires qui passaient, y compris un steamer.

J'ordonnai que tous les canots fussent tenus prêts et tous furent démarrés, mais il fut impossible de les lancer, la mer étant trop haute. Un canot lancé contre l'ordre chavira avec six personnes. Un autre avec le contre-maître fut descendu, mais alors une forte lame emporta pardessus bord plusieurs personnes. Le navire se remplissait lentement. Les passagers se conduisirent avec sang-froid. Tous étaient munis d'instruments de sauvetage.

C'est la haute mer et le froid qui en firent périr un certain nombre; ils tombaient des agrès. Ils avaient été obligés de s'y tenir, le pont étant couvert de deux pieds d'eau. Un des passagers s'est suicidé en s'ouvrant les veines du bras. Beaucoup de ceux qui avaient été secourus ont péri par la gelée qui les avait atteints. On ne sait ce que sont devenus 40 passagers et 50 hommes d'équipage.

Londres, minuit.—Avec les dernières informations reçues on estime que 68 personnes dont 46 passagers, ont péri dans le désastre du Deutschland. Une enquête se fait.

Londres, 10.—Le capt Brickenstein, devant le jury d'enquête, a fait les mêmes déclarations que nous avons données autre part dans ces dépêches. L'équipage se composait de 99 hommes. Il a ajouté que si un bateau de sauvetage eût été envoyé lundi soir, beaucoup plus de gens eussent été sauvés.

Il a été établi dans le cours de l'interrogatoire qu'il n'y a pas de bateau de sauvetage à Harwichs. Le capitaine a dit que si les brisants eussent été aperçus plus tôt le navire aurait pu ne pas toucher.

Les autres officiers du Deutschland ont confirmé les dépositions du capitaine. L'enquête a été renvoyée à mardi soir.

Six corps de plus ont été apportés à terre à Harwick.

Londres, 9.—Le Morning *Echo* a une dépêche de Sheerness qui dit que le Deutschland s'est partagé en deux.

Londres, 9.—Une autre explosion a eu lieu aujourd'hui dans une mine de charbon à Wethsey, près de Leeds, et six hommes ont été tués.

ESPAGNE.

Madrid, 9.—Les journaux de cette ville font divers commentaires sur le message du président Grant, mais tous espèrent que l'Espagne domptera les insurgés par la force, l'énergie et la persévérance.

Hendaye, 9.—La cour carliste a condamné le général Seballos à 4 ans de prison.

ALLEMAGNE.

Detmold, 9—Paul Frederick Emil Leopold, prince de Lippe-Detmold, est mort.

Berlin, 9.—Les libéraux nationaux au Reichstag consentent à une clause politique qui amende, dans le bill, le code pénal.

WASHINGTON.

McMillan au Gouv. McEnery.

Washington, 8.—Ce qui suit est une lettre du sénateur McMillan au gouverneur McEnery, qui s'explique elle-même.

Washington, 8 déc. 1875.

Hon. Jno. McEnery, gouverneur élu de la Louisiane.

Mon cher monsieur—Les complications politiques venant de l'élection générale de 1872 en Louisiane, ont eu pour résultat, comme vous le savez, la formation de deux corps Législatifs, représentant respectivement l'élément conservateur démocratique et l'élément libéral d'une part, et le parti républicain radical de l'autre. Le premier agissant de concert avec vous comme gouverneur et l'autre avec Kellogg.

Comme membre siégeant au Sénat d'Etat, bien que républicain et ne renonçant à aucun de mes principes, mes sympathies furent en faveur du premier corps comme non seulement représentant la volonté du peuple mais aussi comme donnant les meilleures garanties de réforme dans l'Etat et de self-gouvernement local. L'assemblée, réunie extraordinairement en décembre 1872, me fit l'honneur de m'élire Sénateur des E. U. pour l'Etat de la Louisiane, à la place de M. W. P. Kellogg, démissionnaire.

A la session régulière de janvier je fus honoré encore par une élection commençant pour le terme commençant le 4 mars 1873. Acceptant le mandat qui m'était confié et représentant la volonté de l'honorable corps, je me suis présenté au Sénat des Etats-Unis contestant contre Mr John Ray pour le terme non expiré de W. P. Kellogg et contre Mr Pinchback pour tout le terme commençant en mars 1873 et avec autant de fidélité et d'effet que je l'ai pu, j'ai continué la lutte jusqu'à présent. Différente des contestations ordinaires celle-ci a directement impliqué la compétence des corps respectifs représentés par moi et mon antagoniste, aussi bien que le droit à la place des partis délivrant chacun des lettres de créances sur lesquelles le Sénat a basé son action, mettant ainsi en question la validité des gouvernements rivaux de l'Etat de la Louisiane.

Avec un si grave problème au début de cette lutte, mon respect et ma fidélité envers le peuple et le corps que je représentais, m'ont empêché d'y renoncer aussi longtemps que devait subsister la question entre les prétendants respectifs au pouvoir exécutif en Louisiane. Le Sénat des E.-U., jusqu'à ce jour, ne l'a pas décidée, mais, dans mon jugement, d'autres parties également compétentes l'ont déterminée pratiquement et finalement.

En novembre 1874, les successeurs à l'assemblée générale qui m'avait élu furent choisis et après des efforts renouvelés les difficultés dans la voie de l'organisation de l'Assemblée furent écartées. Sous les auspices d'un comité congressionnel un plan d'ajustement fut convenu et le règlement eut pour résultat la formation d'une Assemblée générale largement démocratique et conservatrice dans la Chambre basse et généralement acceptée comme légitime par les deux partis politiques de l'Etat, et l'Assemblée ainsi constituée dans la session extraordinaire d'avril dernier, reconnut formellement Kellogg comme l'Exécutif de l'Etat de la Louisiane.

En outre, la Chambre des Représentants du Congrès des Etats-Unis, avec une large majorité démocratique, suivant la politique de la précédente Chambre républicaine, a, le 6 du courant, reconnu l'acte final et décisif de la Législature actuelle de la Louisiane relatif à son gouvernement, en admettant de *prima facie* les six membres du Congrès élus par cet Etat, produisant des certificats de W. P. Kellogg, refusant en même temps de reconnaître votre compétence à exercer les fonctions exécutives pour la Louisiane.

La question que je représente ayant été ainsi substantiellement résolue par des parties et des causes entièrement au-dessus de mon contrôle, et le peuple conservateur de l'Etat et la nation par ses représentants ayant reconnu la permanence du gouvernement d'Etat existant, une contestation prolongée ne peut avoir aucun résultat avantageux pratique pour le peuple de l'Etat, mais pourrait servir à aggraver les maux auxquels elle serait dans l'impossibilité de remédier.

Ayant le sentiment profond de la situation, je juge qu'il est de mon devoir maintenant de retirer mes lettres de créance du Sénat et je vous rends, par votre intermédiaire, à vous et au peuple démocrate, conservateur et libéral de la Louisiane, le mandat qui m'avait été confié.

Avec les sentiments de la plus haute considération et estime, je suis respectueusement,

W. L. McMILLAN.

Washington, 9.—Sénat.—Le sénateur Cooper présente un mémoire de l'agent de l'église méthodiste épiscopale qui réclame indemnité pour pertes à Richmond et Louisville pendant la guerre.

Le sénateur West, de la Louisiane, présente une lettre de W. L. McMillan de cet Etat qui demande la permission de retirer son certificat comme sénateur élu de l'Etat de la Louisiane, par la Législature McEnery. Plusieurs sénateurs démocrates s'opposent à la demande qui est désée.

Le sénateur Bagy présente un bill autorisant le payement des droits sur l'importation en legal tenders et en billets des banques nationales. Le bill porte qu'à partir du 4 juillet 1876 les droits pourront être payés en monnaie courante ou en espèces à l'option de l'importateur. Après une séance exécutive, le Sénat s'ajourne à lundi.

Un grand nombre de nominations sont confirmées, entr'autres celles de Charles, Pierrepont, New, John G. Smith, commissaire des affaires indiennes.

Washington, 9.—L'avocat-général aujourd'hui a envoyé à l'avocat de district Dyer, à St-Louis, un télégramme disant qu'il a reçu avis que l'avocat Henderson avait, dans le cours du procès Avery, fait une attaque sur le Président et donnant à l'avocat des Etats-Unis l'assurance que le département ne continuera pas à payer des avocats spéciaux pour ce genre de service.

Le génl. Geo. B. Williams, ex-député commissaire du Revenu est à Arlington, en route pour l'Europe, en qualité de commissaire du gouvernement impérial du Japon. Il est accompagné de deux Japonais de rang. La mission concerne, dit-on, les affaires financières et commerciales.

Washington, 9.—Les juges de la Cour Suprême visiteront les terrains du centenaire le 17, avec la grande excursion congressionnelle. L'invitation a été faite par l'intermédiaire de l'ex-gouverneur Bigler de la Pennsylvanie.

Washington, 9.—Soixante quinze hommes du département de l'équipement et du recrutement ont été congédiés du Navy Yard aujourd'hui.

Affaires de la Louisiane.

Washington, 9.—La lettre de McMillan suggère ici le programme suivant: Pinchback sera tenu en suspends jusqu'après l'ajournement de la Législature de la Louisiane; alors le gouverneur Kellogg nommera un Sénateur pour contester et tenir Pinchback éliminé.

Le programme des démocrates est, en attendant, d'élire un sénateur immédiatement après la réunion de la Législature, et ce sénateur élu disputera le siége à Pinchback et au sénateur nommé par Kellogg.

Le nom du gouverneur Welles est allé au Sénat aujourd'hui comme surveyor du port. Des doutes sur sa confirmation ne paraissent pas bien fondés.

Le juge Williamson sera probablement nommé lundi. Le juge Hawkins a été son très formidable concurrent.

Le génl. McMillan part ce soir pour retourner chez lui.

Sénat—Maxey, du Texas, a présenté un mémoire de la convention constitutionnelle du Texas sur les déprédations mexicaines. Référé au comité des affaires militaires.

Washington, 9.—D'après le rapport du capitaine Simpson, commandant le steamer des Etats-Unis, Omaha, l'état des affaires de l'Isthme de Panama est tranquille. La nouvelle assemblée nationale était convoquée pour le 29 novembre à Panama, alors un nouveau président sera élu et le gouvernement provisoire de l'Etat finira.

Observations météorologiques.

Washington, 9.—Probabilités pour les Etats du Golfe. Baisse de baromètre, vents plus chauds du Sud-Ouest et temps partiellement nuageux.

NEW-YORK.

Incendie.

New-York, 9—Les bâtiments 1, 2, 3 et 4, de Mission Place, ont brûlé. Perte, $32,000.

Le vapeur Amérique.

New-York, 7.—Des nouvelles par la malle disent que le grand arbre de couche du vapeur Amérique s'est cassé à trois jours et demi de distance de France. Les passagers s'élancèrent de leurs cabines, mais leur inquiétude cessa bientôt et ils retournèrent dans leurs lits. Cinq heures après le steamer Chica fut signalé. Treize passagers seulement y compris deux dames désirèrent quitter l'Amérique. La compagnie anglaise à qui le Chica appartient a refusé de recevoir aucune indemnité pour le service rendu en cette occurrence.

New York, 9.—John Dolan, condamné à être pendu demain pour le meurtre de Mr Noe, a obtenu un sursis d'une semaine pour donner temps de s'enquérir sur les témoignages. Une motion pour une nouvelle audition de cause sera faite.

GALVESTON.

Galveston, 9.—Des nouvelles de Brownsville disent qu'on a reçu avis qu'un contrat a été fait à Monterey pour la remise de 18,000 bœufs. Cent-cinquante chevaux ont été dernièrement reçus de Monterey à Matamoros, ces chevaux ayant des marques américaines. La liste des bestiaux qui ont été emmenés au Mexique est de 1620 et la plupart ont été poussés du côté de Monterey. Un troupeau a été conduit à Camargo et a été réclamé par l'agent du capt. King. Les Mexicains ont refusé de le délivrer.

ST-LOUIS.

St-Louis, 9—Robert C. Will, citoyen très connu, accuse l'inspecteur Meyer du Revenu de l'Intérieur d'avoir commis les fraudes pratiquées par la compagnie du Gaz sur le Revenu.

CHICAGO.

Chicago, 9—La navigation du Lac est fermée.

La cour d'enquête militaire.

Chicago, 9.—Les généraux Sheridan, Hancock et Terry, composant la cour d'enquête nommée à la requête du général Babcock pour considérer la question soulevée dans les poursuites de whiskey à St-Louis, affectant sa réputation, se sont réunis aujourd'hui à midi et ont décidé que la cour siégerait les portes ouvertes. Le major Gordon, recorder, a dit qu'à cause du défaut de témoins, rien ne pourrait se faire aujourd'hui. En conséquence la cour s'est ajournée à demain.

SARATOGA.

Saratoga, 9—Henry A. Maux, trésorier de comté de Saratoga, a été arrêté. Le comité a trouvé qu'il avait signé pour $115,000 de billets sans autorité.

CINCINNATI.

Cincinnati, 9—Lewis B. Brasher a été arrêté pour conspiration dans la fraude du Revenu.

BUFFALO.

Buffalo, 9—Lamburner et Torey, marchands de fer, ont fait faillite. Passif, $185,000. Actif $100,000.

NOBLE.

Noble, Ills, 9—A.-J. Edmonson, maître de poste, a été arrêté pour avoir volé la malle. Il a été découvert au moyen d'un piége.

MEMPHIS.

Memphis, 9.—La combinaison McKee Reinken qui représentait les Deux Orphelines au théâtre de l'Opéra est en tribulation. Leur bagage et leurs effets ont été saisis aujourd'hui par le propriétaire de l'hôtel, ce qui termine leur engagement.

RICHMOND.

Richmond, 9—Le Richmond *Whig* a été acheté par MM. Wyatt M. Elliott & Cie. et il a paru aujourd'hui sous la nouvelle administration.

LEBANON.

Lebanon, Pe. 9.—Nombre de gens ont été arrêtés aujourd'hui pour avoir mis en circulation des billets faux de 5 et 10 piastres sur la première banque Nationale de Peru, Illinois.

WILKSBARRE.

Wilkesbarre, Pe., 9—Isaac Duross a été aujourd'hui convaincu d'avoir commis un viol sur Annie Lewis, âgée de 10 ans. Après l'outrage, il lui a coupé la gorge et a laissé la petite fille pour morte. Mais elle s'était remise et avait assisté au procès. Le juge Harding a condamné le prisonnier au pénitencier pour 14 ans et 11 mois, limite de la loi.

LAC SALÉ.

Ville du Lac Salé, 9—Plusieurs procès de bigamie et de luxure seront bientôt jugés par les cours de l'Utah. Un grand jury a été formé aujourd'hui dans le second district à Beaver. Il ne s'y trouve qu'un mormon. On présume en conséquence que beaucoup de gens seront poursuivies.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 9, 6 h. du soir.—Arrivée, la goëlette américaine S. H. Crawford, en 4 jours de Mobile.

MOUVEMENT DE BATEAUX.

Louisville, 9—Temps nuageux avec de légères chûtes de neige. Descendant, l'Arlington, de Cincinnati à la Nouvelle-Orléans.

Cairo, 9—Arrivé, le St-Louis et le steamer Carrie Kountz, de la Nouvelle-Orléans; Susie Silver, de la Nouvelle-Orléans. Parti, Warner, de Louisville pour la Nouvelle-Orléans. Temps claire. Mercure 32.

Memphis, 9—Partis, James Howard et Mary Miller, pour N-Orléans.

St-Louis, 9—Arrivé, Robert Simple, de la Nlle-Orléans. Temps nuageux et plus doux.

Marchés étrangers.

Liverpool, 9, midi.—Coton ferme. Mid. uplands 6 15|16. Orléans 7 3|16. Vente approximative 14,000 balles.

Havane, 9.—Or espagnol 210 1|2. Change plat. Sur les E.-U., 60 jours billets 85 à 87 de prime. 60 jours or 116 à 118 de prime. Sur Londres 145 à 147 de prime. Sur Paris 114 à 116 de prime.

Sucre plat. No 12, 110 à 115 réaux par arrobe. Pas de marché hier, jour de fête.

Marchés américains.

New York, 9, midi 25.—Or, 114 1|4.

Coton calme et tenu. Ordinaire 11. Bon ordinaire 12 1|8. Low mid. 12 11|16. Mid. 13 1|4. Orléans et Texas 13 7|16.

A livrer—pour janvier 13 1|4 à 13 5|16. Février 13 7|16 à 13 1|2. Mars 13 5|8 à 13 11|16. Avril 13 7|8 à 13 15|16. Mai 14 1|16 à 14 1|8. Juin 14 1|4 à 14 5|16.

New York, 9, au soir.—Argent facile à 4. Sterling calme, 4 84 3|8 à 4 84 1|2. Gouvernements plats et forts. Nouveaux 5, 117 1|4.

Sous-trésorerie, or, $49,449,294. Billets $40,111,384. Payé $23,000 pour intérêt et $158,000 pour bons.

Les douanes ont fait $34,000.

New-York, 9, au soir—Coton ferme. Midd. uplands, 13 1|4; Orléans, 13 7|16. Vendu, 2,235 balles. Exportation en Angleterre, 38,526 balles.

A livrer, 13,500 balles aux cotes suivantes: janvier, 13 9|32 à 13 5|16; février, 13 15|32; mars, 13 11|16 à 13 23|32; avril, 13 29|32; mai, 14 1|8; juin, 14 5|16; juillet, 14 7|8 à 14 1|2; août, 14 17|32 à 14 19|32.

BULLETIN FLUVIAL.

Vicksburg, 9.—Le fleuve a monté de 3 pouces.

Memphis, 9.—Le fleuve a baissé de 10 pouces.

Cincinnati, 9.—Rivière, 19 pieds 7 pouces—montant.

Pittsburg, 9.—Rivière, 10 pieds 6 pouces—montant.

Louisville, 9.—Il y a 9 pieds d'eau dans le canal.

Evansville, 9.—Rivière, 17 pieds 6 pouces, baissant.

Cairo, 9.—Rivière, 18 pieds 4 pouces—baissant.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 9, Décembre 1875.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances
4 Déc...	$2,034,782 73	$265,893 99
6 Déc...	2,452,055 41	119,447 86
7 Déc...	2,023,039 87	210,316 29
8 Déc...	2,188,761 23	237,056 47
9 Déc...	2,036,274 48	179,706 46
Total cette semaine...	$11,333,913 71	$1,001,921 04
Même temps la semaine dern...	8,420,463 03	709,969 21
Total la semaine dern're...	10,277,876 32	891,243 65
Total de la semaine précé...	11,236,151 73	1,133,288 85

Nous continuons de coter l'excellent papier à 9 à 10 pour cent par an; le No 1 à 12 à —; le No 2 à 15 à 18. Les billets hypothécaires de premier ordre sont à 9 à 10 pour cent par an; ceux de second ordre sont entièrement nominaux.

L'or a ouvert à 113 7|8 à 114 1|4 contre 114 3|8 à New York, et, après un mouvement assez prononcé, a fermé aux taux d'ouverture. Les transactions embrassent $50,000, dont $10,000 à 114, $8000 et $12,000 à 114 à 114 1|8, $9000 à 114 1|8, $2000, $7000 et $8000 à 114 1|4. Au Stock Exchange, $1000 à 114.

On n'a pas annoncé de ventes d'argent. Les demi-piastres américaines ont encore été cotées à 109 à 110; les piastres mexicaines, à 91 1|2 à —, or.

La hausse de l'or à New York a rendu le change étranger plus ferme. Les opérations de sterling comprennent 40,000 livres, dont 1000 clear No 1 à 547, 8000 connaissement à 547 à 547 1|2, 9000 connaissement, 1000 et 1500 clear No 1 à 547 1|2, 17,000 do à 547 1|2 à 548, 2,500 de banque, au comptoir, à 551 1|2.

Dans les francs, 450,000, en change de commerce, y compris 150,000 et 100,000 à 4.60 5|8, 150,000 et 150,000 à 4.60. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 547 à 547 1|2 le connaissement et le clear No 1—à 551 les traites des banques et—à 551 1|2 le taux des banques au comptoirs; les francs, à 4.61 1|4 à 4.60 5|8 les traites de commerce et nominales celles des banques.

Le change à vue sur New-York a été abondant, et la demande a été assez animée aux taux antérieurs. On a vendu, en tout, $295,000, dont $10,000 et $60,000 de banquiers à 1|2 pour cent d'escompte, $15,000, $20,000 et $25,000 en change de commerce, $25,000 de banquiers, à 15|32, $10,000, $30,000 et $30,000 en change de commerce, $30,000 de banquiers et $50,000 en change de commerce et de banques à 7|16.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New York à 1|4 pour cent d'escompte, et le change de commerce a vue a encore été coté à 1|2 à 7|16.

20 actions de la banque nationale Hibernia se sont vendues à $60; 35 de la banque nationale de l'Etat à $65 25; 7 de la compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles à $71. Au Stock Exchange, 20 de la banque nationale Hibernia à $59 50; 55 de la banque nationale de l'Etat à $67; 11 de la compagnie d'assurance du Crescent à $69.

Les bons de la ville sont restés calmes, et n'ont pas varié. Les nouveaux consolidés de l'Etat ont été en demande; ils étaient cotés, à la clôture, à 59 3|4, c'est-à-dire 3|4 pour cent de plus qu'hier. La seule vente (annoncée) des premiers de ces bons a été de $3000 à prime, à 55. Les ventes de consolidés comprennent $55,000, dont $10,000 à 59 3|8, $3000 et $1500 à 59 1|2, $4000 et $20,000 à 59 5|8. Au Stock Exchange, $3000 à 59 1|2.

On n'a pas annoncé de ventes de scrip de la ville. A la clôture, ce scrip était coté à 43 à 44 le "time" de juillet à décembre 1874; 41 à 45 celui d'août à décembre; 51 à 53 mai et juin 1874.

Les mandats de la police métropolitaine sont encore à 63 à 68 ceux de 1872-73; 73 à 76 celui de 1873-74. On n'a pas annoncé de transaction.

Les mandats de l'Etat ont encore été cotés à 10 à 15 ceux qui ne peuvent pas être convertis; à 40 à 41 ceux qui peuvent être convertis; à 12 à 45 ceux de 1874. Il ne s'en est pas vendu.

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 9 décembre 1875.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont élevées à 7,600 balles, à des prix qui ne nécessitent aucun changement dans notre tableau, que nous reproduisons, ainsi que les cours établis à l'Exchange.

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior.........— à —		
Low ordinary...— à —		
Ordinary.........10⅝ à 10⅞		10⅞
Strict ordinary..10⅝ à 10⅞		
Good ordinary..10⅞ à 10⅞		10⅞
Strict good ord..11 à 11⅛		
Low middling....11⅛ à 11⅜		11⅜
Strict low mid...11⅜ à 12⅛		
Middling.........12⅛ à 12½		12¼
Strict middling..12⅝ à 12¾		
Good middling..13⅛ à 13⅛		13¼
Middling fair....13⅜ à 14—		
Fair..............— à —		

L'Exchange porte à 78,259 balles ce qui se trouve à bord des navires non-encore expédiés, à savoir, pour Liverpool 31,479, Havre 29,819, les mers du Nord de l'Europe 6,531, Brême 5,618, Espagne 355, Méditerranée 3,566, et les ports de la côte 1,541, ce qui laisse dans les presses, d'après calcul fait à midi, 131,182. Si nous déduisons ce qui a été vendu, mais non encore délivré, il reste une balance d'environ 72,000 balles.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1875, balles...		9,976
Arrivé depuis le der. état...	8,777	
Précédemment...	531,736	
Balles ad. prov. de pertes		540,513
Total...		550,489
Expédié aujourd'hui...	2,610	
Expédié précédemment.	340,821	343,431
Stock sur place et à bord non expédié...		207,058
Stock, même temps l'an dernier.		158,666

TABAC—Pas de transaction de la journée, à notre connaissance. Il n'est rien arrivé depuis hier soir, et il n'a rien été expédié. Le stock en mains est de 2,628 boucauts.

Low Lugs...	7 @	7½
Good...	8 @	9
Low Leaf...	9½ @	12
Medium Leaf...	13 @	14½
Good Leaf...	15½ @	17
Fine Leaf...	18 @	20

Le *Courier-Journal* de Louisville de mardi, dit qu'il n'y a pas eu de changement dans les prix.

SUCRE—Reçu 881 boucauts. Les prix sont comme suit: Inférieur 4½ à 5½ c. la livre; common 5¾ à 6; good common 6¼ à 6½; fair 6¼ à 6¾; good fair 6¾ à 6⅞; fully fair 7 à 7⅛; prime 7¼ à 7½; choix 7¾; gris clarifié 7¾ à 8¼; choix jaune clarifié 8¼ à 8¾; off blanc clarifié 8¾ à 9; blanc clarifié 9¼ à 9½.

MELASSE—Reçu 710 barils. Les prix sont les suivants: Inférieur 20 à 30 c le gallon; centrifuge 25 à 38; common 30 à 35; good common 36 à 38; fair 40 à 42; prime 43 à 45; strictly prime 47 à 49; choix 50 à 51; prime en fermentation, 40 c.

FARINE—Vendu 2,500 barils aux prix suivants: Superfine, $4 25 le baril; low treble extra $4.75 à $5; choix treble extra $5.75 à $6; choix extra, $6.20 à $7.

VIANDES SALEES SECHES.—Au job, épaules 9 c. la livre; clear rib sides 10¼; clear sides 11. Au détail, ces prix sont ¼ de sous plus élevés.

JAMBON—Le choice sugar cured est rare et vaut 17¼ à 18 c la livre; les qualités inférieures 15 à 16.

GRAISSE—La graisse en tierçons packed vaut au détail 13 c la livre; refined 13¼; en barillets 14½; en frequins 14¾.

BACON.—Les épaules sont rares sur le marché. Le clear rib sides vaut au détail 13¼ c la livre; clear sides 13½.

PORC—Mess nouveau, nominal, $22 le baril; vieux mess, $23. Au détail, ces prix sont 50 c plus élevés.

WHISKEY.—Le whiskey rectifié de la Louisiane vaut $1.13 à $1.14 le gallon; celui de l'Ouest $1.12 à $1.15.

MAIS—Vendu 850 sacs aux prix suivants: Blanc 59 c. le boisseau; blanc et mêlé, 60 c.

AVOINE—St-Louis 45 c. le boisseau; choix de Galena 54 c.

SON—$1.00 les 100 livres.

FOIN—Choix, $27 le tonneau; prime, $22.

VOLAILLES.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $5 à $5 50 la douzaine; les poulets $3 à $3.50; les canards $3 à $3.50; les oies $6 à $7; les dindes $13 à $15. Les grosses volailles de la Louisiane valent $4.75 à $5.50 la douzaine; les poulets $3 à $4; les canards $2.75 à $3.50; les oies $5.50 à $6.50; les dindes 13 à 18.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest valent de 25 à 28 c. la douzaine; ceux de la Louisiane de 27½ à 30.

BEURRE—Le beurre de choix de Goshen vaut 33 à 35 c. la livre; le medium 28 à 33; le choix de l'Ouest 25 à 26; le medium 18 à 22.

CAFÉ—Le marché est calme. Nous cotons pour les cargaisons: Ordinaire 18¾ à 19 c. la livre; fair 20 à 20¼; good 20¼ à 20¾; prime 21 à 21¼. Au détail, ordinaire 19¼ à 19¾; fair 20½ à 20¾; good 21 à 21¼; prime 21¾ à 21¾.

RIZ—Le marché a haussé. Nous cotons: Louisiana No 2, 3 c. la livre; Common 4½ à 4¾ c; ordinaire 5 à 5¼; fair 5½ à 5¾; good 6 à 6½; prime 6⅞; choix 7.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commissions allouées aux agents et aux maîtres de poste.

Prix des bestiaux.

Bœufs du Texas, de choix, par livre gross...	—@ —
Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par livre gross...	—@ —
Bœufs de l'Ouest, 2me qualité, par livre gross...	—@ —
Bœufs du Texas nourris au maïs, 1re qualité, par livre gross...	—@ —
Bœufs du Texas, nourris au maïs, 2me qualité, par livre gross...	8 @ —
Cochons de l'Ouest, par livre gross...	8 @ 8½
Cochons du Texas, par livre gross...	7 @ 8
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	33 00 @ 35 00
Vaches du Texas, 2me qualité, par tête...	20 00 @ 28 00
Vaches du Texas, 3me qualité, par tête...	14 00 @ —
Moutons, 1re qualité, par tête...	5 00 @ 6 00
Moutons, 2me qualité, par tête...	3 00 @ 3 00
Moutons, 3me qualité, par tête...	2 00 @ 2 50
Vaches à lait, de choix, par tête...	70 00 @ 90 00
Vaches à lait, 2me qualité, par tête...	40 00 @ 60 00
Vaches du Texas avec veau...	—@ —
Veaux, par tête...	7 00 @ 10 00
Chèvres, par tête...	10 00 @ 12 00
Bœufs, prix moyen, par livres...	—@ 10
Porc...	—@ 9

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 9 DECEMBRE 1875.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) San Jacinto, Ricker, Brême
Goëlette D H Ingraham, Ames, Galveston
Goëlette Palma, Harrison, Pensacole
Goëlette (ang) Amelia Ann, Varges, Nassau

ARRIVES.

Steamship Gussie, Stow, Brashear City
Navire John Watt, Desbon, Havane
Navire (ang) Regina, Murphey, Bristol
Navire Success, Chase, Anvers

BATEAUX A VAPEUR.

B L Hodge, McElroy, de Grosse Tete R R
Robert Young, Terrebonne de Lafourche Crossing
City of Quincy, Jacobs, de St-Louis.
John Howard, Montgomery, Jacksonport
Assumption, Dalferes, de Lafourche
J F Frazer, Canton, du bas du fleuve
St Mary, Probst, du bas du fleuve
Mary Ida, Ruiz, de l'St-Jacques
Favorite, Bielry, du bas du fleuve
Wawenock, Renaud, St-Jacques
Home, Sturtevant, de la Rivière Yazoo
Hy Tete, Aucoin, de Donaldsonville
Alice, Porter, de Amite River
Jno F Tolle, Brady, de St-Louis
Geo Spangler, O'Fry, du bas du fleuve

MONTANT LE FLEUVE.

(Au bas du fleuve, attendant des ordres.)
Barque (norv) Aslington, Salmstrost, Lizard

EXPORTATIONS.

BREME—Par steamship San Jacinto—2810 balles coton, divers à ordre.
GALVESTON—par goëlette D H Ingraham—divers à ordre
PENSACOLE—par goëlette Palma—divers à ordre
NASSAU—par goëlette Amelia Ann—divers à ordre

IMPORTATIONS.

HAVANE—Par steamship Margaret—4 caisses cigares, 1400 caisses sucre à ordre
ILE RUATAN—Par goëlette Martha—2800 régimes bananes, 2000 figues bananes, 7000 cocos, à ordre

DE L'INTERIEUR.

GROSSE TETE RAIL ROAD—Par steamer B L Hodge—61 balles coton, 481 boucts sucre, 12 demi barils sirop, 1129 barils mélasse, 19 demi barils mélasse, divers à ordre
LAFOURCHE CROSSING—par steamer Robt Young—120 boucts sucre, 366 barils mélasse, 6 demi barils mélasse, 553 sacs riz brut, divers à ordre
ST LOUIS—Par steamer City of Quincy—1029 balles coton, divers à ordre
JACKSONPORT—Par steamer John Howard—227 balles coton, divers à ordre
BAYOU LAFOURCHE—Par steamer Assumption—427 boucts sucre, 528 barils mélasse, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer J F Frazer—24 boucts sucre, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer St Mary—122 boucts sucre, 194 barils mélasse, 52 barils riz, divers à ordre
ST JACQUES—Par steamer Mary Ida—100 boucts sucre, 314 barils mélasse, 1 demi barils mélasse, 92 sacs riz brut, 4 barils sucre, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Favorite—29 boucts sucre, 75 barils mélasse, 8 barils riz, divers à ordre
ST JACQUES—Par steamer Wawenock—19 barils mélasse, 112 sacs riz brut, divers à ordre
RIVIERE YAZOO—Par steamer Home—612 balles coton, divers à ordre
DONALDSONVILLE—Par steamer Hy Tete—351 boucts sucre, 660 barils mélasse, 150 sacs riz brut, 10 demi barils mélasse, divers à ordre
RIV. AMITE—Par steamer Alice—23 balles coton, divers à ordre
ST LOUIS—Par steamer John F Tolle—1176 balles coton, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Geo Spangler—22 boucts sucre, 28 barils mélasse, divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—62 balles coton, 3 sacs coton, 1017 barils mélasse, 170 boucts sucre, 37 sacs riz brut, 111 barils riz, divers à ordre
NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—126 boucts sucre, 220 barils mélasse, divers à ordre
NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—146 balles coton, 23 barils mélasse, divers à ordre
N. ORLEANS ST. LOUIS & CHICAGO R. R.—divers à ordre

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship New Orleans, Barbour.....parti 4 déc
Steamship New York, Hawthorn,.....parti 4 déc
Barque Alice Campbell,.....partie 20 nov
Goëlette Ida C Bullard, Small,.....partie 20 nov
Goëlette Chas E Fabens, Keene,.....partie 27 nov
Barque Nomad, Jayne,.....expédiée 30 nov

PHILADELPHIE.

Steamship Yazoo, Williams,.....parti 27 nov

BANGOR, (Me)

Goëlette Sea Flower, Lincoln,.....expédiée 5 oct

BELFAST, ME.

Goëlette H D Ingraham, Ames,.....partie 23 oct

CIENFUEGO.

Goëlette Martha, Newman,.....partie 19 nov

HAVANE.

Brick Alice, Bruguera,.....parti 21 nov

YARMOUTH, N. S.

Navire Paul Boyton, McMullen,.....parti 17 nov

LIVERPOOL.

Steamship Mississippi,.....parti 30 nov
Steamship State of Alabama, Hamlin..parti 25 nov
Steamship Memphis, Mellon,.....parti 14 nov
Navire Thornhill, Haynes,.....exped 13 nov
Navire Poolscar, Clark,.....parti 10 nov
Navire Maid of Orleans, Houston,.....parti 17 nov
Navire Agnes Sutherland, Sutherland,.....parti 4
Navire Elizabeth Dennell, White,.....parti 8 nov
Navire Liverpool, Bullard,.....exped 4 nov
Navire Casimir G. Nicolich,.....parti 11 nov
Navire Otteven, Toyvsen,.....parti 1 26 oct
Navire Australia, Iversen,.....parti 21 oct
Navire Adorna, Hawkins,.....parti 13 oct
Navire Ironsides, Speader,.....parti 13 oct
Navire David Malcomson, Morrow,.....parti 12 oct
Navire Mærom, Lovell,.....parti 8 oct
Navire Karstin Langaard, Jacobsen,.....parti 29 sept
Navire Livingston, Hansen,.....parti 1 nov
Navire Adolphus, Rose,.....parti 27 oct
Navire Neuman Hall, Seater,.....parti 27 oct
Navire Pride of England, Nash,.....parti 25 oct
Navire Bonanza, Webster,.....parti 24 oct
Navire Prince Eugene, Amesen,.....parti 24 oct
Navire Oam, Dahlberg,.....parti 21 oct
Barque Lauget, Nielsen,.....partie 17 nov
Barque President, Rude,.....partie 13 oct
Barque Anna, Hubert,.....partie 13 oct
Barque Veauvie, Cacace,.....partie 12 oct
Barque Aurora, Anderson,.....partie 2 oct

LONDRES.

Navire L B Gilchrist, Watts,.....expd 18 nov
Navire Adriana, Giles,.....parti 8 nov
Navire Trenton, Faisten,.....parti 7 nov
Navire Adept, Mitchell,.....parti 5 nov
Barque J. P. Berg, Neilsen,.....partie 9 sept
Barque Herlof Herlofsen, Olsen,.....partie 16 oct
Barque Rebus, Pedersen,.....partie 27 oct
Barque Magnolia Hilton,.....expédiée 18 oct
Barque Prosperpina Ivanoloy,.....partie 27 oct
Barque Chaasze, Lindegran,.....partie 11 oct
Barque Racer, Knudsen,.....expd 4 nov

BRISTOL, ANG.

Navire Geni Shepley, Hutchins,.....parti 13 oct

PLYMOUTH, Ang.

Navire Eastern Star, Gendril,.....parti 3 nov

BARROW, Ang

Barque Mercator, Witz,.....parti 14 nov

GLOUCESTER.

Navire Royal Charter, Robbins,.....parti 13 oct

ANVERS

Navire Emma F Secor, Moore,.....parti 8 nov
Navire John Menn, Gibson,.....parti 18 oct
Navire Senator Weber, Tredwel,.....parti 4 oct
Navire Sabine, Paine,.....parti 4 oct
Navire Kate Prince, Hamilton,.....parti 5 oct
Barque Champion, Kellam,.....partie 3 nov

WATERFORD.

Barque Leifjeld, Evansen,.....partie 19 nov

CLYDE.

Navire Queen of Nations,.....parti 17 nov

BELFAST.

Navire A & E Lovett, Bpunley,.....parti 9 oct

GLASCOW.

Navire Souverain, Wilhelmsen,.....parti 1 nov

DEAL.

Barque Bavelar, Roul,.....partie 16 nov

GRAVESEND

Barque Sanvik, Samuelsen,.....partie 15 nov

LONDONDERRY.

Barque Amal, Lunoe,.....partie 13 nov

DUNDEE.

Navire Prince Leopold,.....parti 25 oct
Barque Magdalena, Brunsgard,.....partie 17 nov

LIMERICK.

Navire Ruby, Robertson,.....parti 22 oct

DUBLIN.

Barque Mercurius, Ludwigsen,.....expd 19 nov
Barque Prudentio,.....partie 10 nov
Navire Venus,.....partie 13 oct

HARTLEPOOL.

Barque Samson, Capone,.....parti 7 nov

HELVOET.

Barque Johanne Marie, Gustavus,.....parti 21 oct

CARDIFF. Galles

Navire Madge Wildfire, Hoffman,.....parti 4 nov
Navire Marian Thompson,.....parti 3 nov

LEITH.

Barque Cap. Christensen,.....partie 17 nov

GREENOCK.

Navire Zealandia, Allen,.....parti 16 nov

HAVRE.

Navire Ajax, Abenes,.....parti 15 nov
Navire Uhland, Jansen,.....parti 15 nov
Navire Albert,.....parti 15 nov
Navire Atlas, Larsen,.....parti 25 oct
Barque N S, Pedersen,.....partie 13 oct
Barque Marie, Olsen,.....partie 28 oct

BORDEAUX.

Barque C E Jayne, Hawkins,.....partie 19 nov
Barque Hessel, Samuelson,.....partie 21 oct
Barque Imperator, Oosich,.....partie 19 oct
Goëlette Georgietta Lawrence, Brewster,.....partie 12 oct

ROCHEFORT.

Barque Garibaldi, Zakatlassen,.....parti 24 oct

MARSEILLES.

Barque Hoppet, Mattson,.....partie 9 sept
Brick Aurora, Adorna,.....partie 22 nov

BREME.

Navire Ryerson, Dennis,.....parti 4 nov
Navire Astronom, Klopper,.....parti 31 oct
Navire Constancia, Kuelken,.....parti 11 oct
Barque Bladina,.....partie 11 oct

HAMBOURG.

Navire Mary Durkee, Williamson,.....parti 27 oct

COPENHAGUE

Barque Meranda, Ugland,.....expédiée 29 sept

LEGHORN.

Barque Kallisto, Witte,.....partie 4 nov

BARCELONE.

Barque Jupiter, Sacobsen,.....partie 4 nov
Barque Loreley, Marcussen,.....partie 2 oct
Barque Fylgia, Jensen,.....partie 2 oct
Barque Protector, Ellissen,.....partie 21 oct

MALAGA.

Goëlette G Lanata, Guagnigno,.....expd 7 oct

CETTE.

Barque Aurora, Adams,.....partie 22 sept

CHRISTIANA.

Barque Jeanie, Garey,.....partie 16 sept

TEXEL.

Navire Lillian, Rumball,.....parti 11 sept
Barque Fritz,.....parti 22 nov

RIO DE JANEIRO.

Brick Gertrard Erdnin,.....parti 15 oct

TAMAR INDIEN

Fruit laxatif rafraîchissant

contre la CONSTIPATION

Hémorrhoïdes, Migraine.—Paris, GRILLON, ph., 28 rue Grammont.—N.-Orl. Déposé, pharmacies et au

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.
Express.........7 20 heures A. M.
Malle.........5 30 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express tous les jours, à 7 1|2 heures du matin.
Express du soir et malle, tous les jours, à 5 h. du soir.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Calliope.........7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue Ste-Anne....7½ h. du matin
Départ du train à Alger.........8 h. du matin

Convention d'Etat.

Bureaux du Comité Central Démocrate et Conservateur d'Etat de la Louisiane, Nlle-Orléans, 28 octobre 1875.

A une réunion du Comité Central Démocrate et Conservateur d'Etat, tenue le 21 courant, dans le salon P. de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, conformément à la Convention de son président, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Résolu, Que sans égard aux affiliations antérieures de parti, tous ceux qui sont opposés au parti radical en Louisiane et au maintien du présent gouvernement usurpateur de l'Etat, sont instamment invités à réunir tous leurs efforts afin de tenir une Convention d'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 1er mercredi de janvier 1876.

Résolu, Qu'en faisant cet appel le comité n'a pas l'intention de remettre en question l'ajustement Wheeler, en ce qui regarde la composition de la Chambre des Représentants actuelle.

Résolu, Que les membres de ce comité se soumettent à sa décision en ce qui concerne la convocation d'une Convention, et recommandent à leurs constituants de reconnaître le dit appel.

Résolu, Que la base de la représentation dans la Convention sera comme suit, savoir: Chaque ward de la paroisse d'Orléans et chacune des autres paroisses de cet Etat auront droit à un délégué pour chaque 200 votes donnés à la dernière élection pour l'honorable J. C. Moncure pour Trésorier d'Etat et à un délégué additionnel pour toute fraction au-dessus de 100 votes donnés.

En conséquence, les paroisses et wards de la ville de la Nouvelle-Orléans auront droit à la représentation, savoir:

Ascension...	4	St-Charles...	1
Assomption...	8	St-Hélène...	3
Avoyelles...	6	St-Jean Baptiste...	2
Baton Rouge...	8	St-Jacques...	3
Ouest Baton Rouge	2	St-Landry...	18
Bienville...	4	St-Martin...	5
Bossier...	5	Ste-Marie...	5
Caddo...	11	St-Tammany...	3
Calcasieu...	6	Tensas...	1
Caldwell...	3	Terrebonne...	7
Cameron...	1	Tangipahoa...	4
Carroll...	1	Union...	6
Catahoula...	4	Vermillion...	8
Claiborne...	7	Washington...	2
Concordia...	1	Webster...	4
De Soto...	6	Winn...	2
Est Féliciana...	4		
Ouest Féliciana...	3		213
Franklin...	2	ORLEANS.	
Grant...	2	1er Ward...	10
Iberie...	6	2nd Ward...	12
Iberville...	4	3ème Ward...	17
Jackson...	3	4ème Ward...	8
Jefferson...	4	5ème Ward...	11
Lafayette...	5	6ème Ward...	8
Lafourche...	10	7ème Ward...	10
Lincoln...	5	8ème Ward...	3
Livingston...	3	9ème Ward...	9
Madison...	1	10ème Ward...	12
Morehouse...	3	11ème Ward...	11
Natchitoches...	8	12ème Ward...	4
Ouachita...	4	13ème Ward...	3
Plaquemines...	3	14ème Ward...	1
Pointe Coupée...	8	15ème Ward...	5
Rapides...	8	16ème Ward...	1
Rivière Rouge...	1	17ème Ward...	1
Richland...	4		
Sabine...	4		132
St-Bernard...	1		243

Nombre total de Délégués... 375

R. H. MARR, Président.

OSCAR AROYO, Secrétaire.

RÉSOLUTIONS DU COMITE CENTRAL D'ETAT.

Ayant déjà publié un compte-rendu assez complet de la séance du 21 octobre du comité central d'Etat, nous ne croyons pas nécessaire de reproduire le procès-verbal officiel de cette séance, dont Mr Marr nous a fait adresser une copie, mais nous reproduisons les deux résolutions suivantes qui ne figurent pas dans le document qui précède et qui ont été adoptées.

Résolu, que le désir du peuple de l'Etat, appartenant au parti Démocratique et Conservateur, est que tous les moyens constitutionnels soient employés dans les deux Chambres du Congrès national, dans le but de régler la question de la Louisiane et de faire reconnaître le gouvernement de McEnery.

Résolu qu'une copie de cette résolution soit adressée à chacun des représentants de la Louisiane pour être soumise aux deux Chambres du Congrès.

Attendu qu'on s'est plaint que le recensement de la population a été fait frauduleusement et incorrectement dans plusieurs paroisses de l'Etat;

Résolu, que les comités exécutifs de paroisse dans tout l'Etat soient requis de réviser le tableau de recensement qui a été préparé dans leurs paroisses respectives, afin de pouvoir fournir une liste complète de toutes les additions frauduleuses ou des omissions volontaires qui ont été faites.

Résolu, que ces listes de révision soient adressées par chaque comité de paroisse à l'honorable R. H. Marr, président du comité central d'Etat du parti Démocratique et Conservateur, afin que tous les renseignements pouvant affecter la répartition équitable des districts puissent être compilés et soumis à l'appréciation de la législature.

LA LOI NOUVELLE SUR LES IMPOTS

Voici le texte de la nouvelle loi adoptée par le Congrès sur les impôts, avec les amendements qui y ont été introduits par la Chambre.

Article 1er.—A partir de la promulgation de la présente loi, il sera perçu sur les spiritueux distillés à l'avenir dans les Etats-Unis une taxe de quatre-vingt-dix cents par gallon contenant 50 degrés d'alcool, ou par gallon ordinaire si la liqueur contient moins de 50 degrés.

Cette taxe sera payée par le distillateur, le propriétaire ou le détenteur des spiritueux avant leur enlèvement de l'entrepôt attaché à chaque distillerie.

La partie de l'article 3,251 des *Revised Statutes* des Etats-Unis qui ne s'accorde pas avec la présente disposition est abrogée.

Article 2.—L'article 3,368 des *Revised Statutes* est modifié ainsi qu'il suit: rayer les mots "vingt cents la livre" et les remplacer par les mots "vingt-quatre cents la livre." En même temps, l'article 3,394 des *Revised Statutes* est amendé par la substitution du mot "six" au mot "cinq" partout où il se trouve et par la substitution du mot "soixante-quinze" au mot "soixante."

N. B.—Cette disposition fixe à 24 cents la livre l'impôt sur le tabac, à $6 par mille la taxe sur les cigares et à $2.75 par mille la taxe sur les cigarettes.

Toutefois l'accroissement d'impôt stipulé par le présent article ne s'appliquera pas au tabac, aux cigares ou aux cigarettes sur lesquelles la taxe fixée par la loi existante aura été payée au moment de la promulgation de la présente loi.

ARTICLE 3.—Il sera perçu sur les mélasses, les mélasses concentrées, les déchets de sucrerie, les sirops de jus de canne, les melados et les sucres classés d'après l'étalon hollandais de couleur, à leur importation des pays étrangers, un droit additionnel égal à vingt-cinq pour cent des droits qui sont maintenant imposés par l'article 2,504 des *Revised Statutes* sur les différentes classes d'articles désignés ci-dessus.

Le melado concentré ou *concrete* sera à l'avenir classé comme sucre et paiera les droits suivant l'étalon hollandais de couleur; et le melado sera défini comme un article obtenu pendant la fabrication du sucre, c'est-à-dire du jus de canne cuit jusqu'au point de devenir du sucre, mais contenant tout le sucre et toute la mélasse produits par l'ébullition, sans avoir été l'objet d'aucune clarification.

Tout produit de la canne à sucre importé dans des sacs, des nattes, des paniers et non dans des caisses ou barils sera considéré comme sucre et taxé en conséquence.

Il est prescrit en outre que le *drawback* sur le sucre raffiné destiné à l'exportation qui est autorisé par l'article 3,019 des *Revised Statutes*, sera diminué d'un pour cent seulement. Le montant de cette réduction sera perçu par les Etats-Unis.

Article 4.—Est abrogée la partie de l'article 2,503 des *Revised Statutes* qui porte que quatre-vingt-dix pour cent seulement des divers droits imposés sur certains articles d'importation par l'article 2,504 seront perçus. Les divers droits établis par le dit article, 2,504 seront perçus sans réduction des dix pour cent dont il est parlé dans l'article 2,503.

ARTICLE 5.—L'accroissement de droits décrété par la présente loi ne s'appliquera à aucune marchandise embarquée à bord des navires et se trouvant en route pour les Etats-Unis à la date du 10 février 1875; il ne s'appliquera pas non plus aux marchandises en dépôt dans les entrepôts et les magasins publics à la date de l'adoption de cette loi.

ARTICLE 6.—Aucun des articles de la loi du 8 février 1875 ne sera interprété de manière à imposer un droit sur les étamines ou à exiger l'emploi de timbres mobiles admises précédemment en franchise ou à exiger l'emploi de timbres mobiles sur les livrets de caisses d'épargne lors de l'enregistrement des sommes ver-

NOUVEAUX REGLEMENTS DE DOUANE.

Le secrétaire du Trésor a approuvé les nouveaux règlements que nous donnons plus bas, et qui sont relatifs à l'entrée des bagages des voyageurs arrivant de l'étranger aux Etats-Unis. Une circulaire à ce sujet va être adressée à tous les fonctionnaires de la douane dès qu'elle sera imprimée. Voici les règlements en question:

Département du Trésor,
Washington, 18 août 1875.

Conformément aux clauses de l'article 2,790 des Revised Statutes, les personnes arrivant aux Etats-Unis devront déclarer les objets de toilette et autres à leur usage personnel, les livres et les instruments relatifs à leur profession, les outils employés dans leur métier, et faire le serment prescrit par le dit article. La déclaration demandée pourra ne contenir qu'une description sommaire des "objets de toilette," des livres et instruments," etc., en indiquant toutefois la nature de l'occupation, de la profession ou du métier, pour lesquels ces livres, instruments, etc., sont employés.

Une déclaration particulière devra être faite également pour tous les articles ayant des droits à payer, s'il s'en trouve, dans les bagages d'un passager, et le serment prescrit par les articles 9 et 10 de la loi du 22 juin 1874 devra y être annexé. Cette déclaration spécifiera chaque article, ou quand il y en aura plus d'un de la même espèce ou qualité, on donnera la quantité exacte de façon qu'on puisse la vérifier promptement, et le "prix actuel ou la valeur sur le marché étranger" devra être inscrit dans la colonne destinée à cet objet, en regard de chacun des articles. Le taux et le montant des droits à payer seront portés dans des colonnes spéciales par les employés de la douane.

Les inspecteurs de la douane veilleront à ce qu'une déclaration des bagages soit fait par chaque passager de cabine et enregistrée à la douane. Cette déclaration sera examinée dans les bureaux de l'inspecteur et contrôlée au moyen de la liste des passagers des steamers avant d'être enregistrée. Si une déclaration manque, une enquête sera faite, et l'employé qui aura examiné les bagages sera responsable de la dite déclaration.

Dans aucun cas, il ne sera permis aux personnes non munies d'une autorisation de supprimer une déclaration de bagages lorsqu'elle aura été enregistrée.

Les collecteurs de la douane recevront des imprimés pour ces déclarations de bagages, et ils ont l'ordre de donner aux passagers toutes les facilités désirables pour se procurer les informations relatives aux exigences de la loi et aux règlements qui concernent l'entrée des bagages.

Dans ce but, un nombre suffisant d'imprimés sera délivré par l'inspecteur aux steamers partant des Etats-Unis pour l'Europe, pour servir aux déclarations des bagages des passagers à leur voyage de retour. Les officiers de ces steamers sont priés, en conséquence, de venir en aide au département pour faire exécuter la loi en remettant pendant la traversée à chaque passager un ou plusieurs de ces imprimés, selon que cela sera nécessaire, afin que les voyageurs aient amplement le temps de faire la déclaration requise, avant l'arrivée du navire au port.

Comme il est important que toutes les prescriptions relatives au paiement des droits sur les articles importés soient exécutées, recommandation est faite aux employés de la douane de se conformer strictement et impartialement aux règlements mentionnés plus haut.

(Signé) C. F. BURNAM,
Secrétaire du Trésor par intérim.

LES NOUVELLES TAXES POSTALES FRANÇAISES.

Le *Journal officiel* contient un décret d'où nous extrayons tout ce qui est relatif aux nouvelles taxes postales entre la France et les Etats-Unis.

Le président de la République française,

Vu la loi du 3 août 1875, qui autorise le président de la République à ratifier et à faire exécuter le traité conclu à Berne, le 9 octobre 1874, pour la création d'une union générale des postes;

Sur le rapport du ministre des finances;

Décrète:

Art. 1er. Les taxes à percevoir par l'administration des postes pour l'affranchissement jusqu'à destination, des lettres ordinaires, des cartes postales, des papiers d'affaires, des échantillons de marchandises, des journaux et autres imprimés, expédiés de la France, de l'Algérie et des bureaux de poste français, établis en Turquie, en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des Etats-Unis, seront perçues conformément au tarif ci-après:

Affranchissement des lettres ordinaires (facultatif): 40 cent. par 15 grammes ou fractions de 15 grammes;

Affranchissement des cartes postales (obligatoire): 20 cent.

Affranchissement des papiers d'affaires, d'échantillons, de journaux et d'autres imprimés (obligatoire): 8 cent. par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Art. 4. Les taxes à percevoir en vertu des articles 1, 2 et 3 précédents, devront toujours être acquittées en timbres-poste français.

Art. 5. En cas d'insuffisance d'affranchissement, les lettres ordinaires seront expédiés comme non affranchies et taxées en conséquence, dans le pays de destination, sauf déduction de la valeur des timbres-poste.

Il ne sera pas donné cours aux cartes-correspondance, journaux ou imprimés non périodiques, tels que prospectus, annonces et avis divers non affranchis ou insuffisamment affranchis; mais les livres et autres imprimés de valeur, les échantillons de marchandises et les papiers d'affaires non affranchis ou insuffisamment affranchis seront expédiés comme lettres non affranchies ou insuffisamment affranchies, suivant le cas, et taxés en conséquence dans le pays de destination.

Art. 9. Pour jouir de la modération de la taxe qui leur est accordée par les articles 1er et 2 du présent décret, les papiers de commerce ou d'affaires, les échantillons de marchandises, les journaux et imprimés de toute nature doivent être affranchis complètement et remplir les conditions ci-après, savoir:

1. Les *papiers d'affaires* doivent être placés sous bandes, ou de manière à être facilement vérifiés, et ne contenir aucune lettre ou note ayant le caractère de correspondance actuelle et personnelle, ou pouvant en tenir lieu.

Le poids des paquets de papiers d'affaires ne doit pas dépasser un kilogramme.

2. Les *échantillons de marchandises* doivent n'avoir aucune valeur vénale. Les envois de soie grège ou filée, teinte ou torse, ne peuvent être de plus de 100 grammes par paquet, portant une adresse particulière. Les échantillons de marchandises ne doivent être accompagnés d'aucune écriture à la main autre que le nom ou la raison sociale de l'envoyeur, le nom et l'adresse du destinataire, une marque de fabrique ou de marchand, des numéros d'ordre et des prix.

Les envois d'échantillons de marchandises ont lieu sous bandes ou dans des sacs ou boîtes faciles à ouvrir. Les paquets d'échantillons ne peuvent dépasser 250 grammes, et ne doivent avoir, sur aucune de leurs faces (longueur, largeur et hauteur), une dimension de plus de 25 centimètres.

3. Les "journaux et imprimés" doivent être placés sous bandes mobiles, pliés comme les lettres, ou sous enveloppes ouvertes (non cachetées), de manière à rendre toujours facile la vérification du contenu. Ils ne peuvent contenir aucune écriture, chiffre ou signe quelconque à la main, sauf les exceptions mentionnées ci-après.

Les épreuves d'imprimerie et de composition musicale peuvent porter des corrections manuscrites se rapportant au texte ou à l'impression de l'ouvrage, et il est permis d'y joindre les manuscrits.

Les prospectus, circulaires et avis divers peuvent être revêtus de la signature de l'envoyeur avec sa qualité, et porter l'indication manuscrite du lieu d'origine et la date d'envoi.

Il est toléré sur les livres une dédicace ou un hommage de l'auteur, inscrite à la main et suivie de sa signature.

Il est également toléré, sur un passage d'un imprimé quelconque, un simple trait destiné à appeler l'attention.

Les cotes et prix courants des bourses et marchés lithographiés peuvent être admis avec des prix ajoutés à la main.

Art. 14. Les journaux et imprimés de toute nature ne seront reçus ou distribués par les bureaux dépendant de l'administration des postes de France qu'autant qu'il aura été satisfait, à leur égard, aux lois, décrets, ordonnances ou arrêtés qui règlent les conditions de leur publication et de leur circulation en France.

Art. 15. Il ne sera admis dans les bureaux dépendant de l'administration des postes de France aucun paquet ou lettre qui contiendrait soit de l'or ou de l'argent monnayé, soit des bijoux ou effets précieux, soit enfin tout autre objet passible de droits de douanes.

Art. 19. Les dispositions du présent décret seront exécutoires à partir du 1er janvier 1876.

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 5 Décembre 1875.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN à midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A	N
Avalo Tomaso	Noble Julo
Atanasio Giovanne	P
Andignac Alfred	Palmisano Giuseppe
B	Panzera Giuseppe
Basil Antonino	Parmesano Ledoste
Baptist Jean	Pinto Augustino
Baraono Francesco	Pomarede Eduard
Bech Alexander	R
Biase Comonte	Rynno Domenico
Boxes Julio	Ratto Geo Balla
C	Russo Giuseppe
Caruano Giuseppe	S
Caruso Gerolomio	Sacerdote Michael Davis
Connuscio Domenico	Salla Pablo
Choi A	Spano Giuseppe
F	Schiano Giuseppe
Fernandez Franci sco	Sebro Antonino
G	Sornin Eugene
Gallenan Monsieur	Schulchy Giovanni
G'sell Antoine	Saitatomacchio Franc.
Giovachino Manna	T
L	Tardo Francesco
Lasalco Jean Pierre	Trudel Charles
La Rosa Carmelo	U
Lemaire Raimond	Ugo Giuseppe
Longo Giuseppe	V
M	Vitrano Paolo
Menendez Carlos	
Mustuichio Giovanne	

LISTE DES DAMES.

B	L
Bordehan Laurent Mrs	Le'Eshade E Mrs
D	P
DeJong Augusta Miss	Paradis Mrs

INITIALS.

R. G. P. A. Monsieur.

JOHN M. G. PARKER,
Maître de Poste.

NEUVIEME ETAT ANNUEL

—DU—

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

37.........Rue Carondelet.........37

Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir:

PRIMES DE L'ANNEE.

Sur risques d'incendie...	$360,073 83	
Sur risques de rivières...	231,229 76	
Sur risques de mer...	44,116 41—	$635,419 [illegible]
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1875...	$89,742 00	
Primes remboursées...	9,925 50—	99,667
Montant net des primes...		$535,7[illegible]

PERTES PAYEES, SAVOIR:

Sur risques d'incendie...	$134,367 30	
Sur risques de rivières...	126,482 58	
Sur risques de mer...	8,320 63—	$269,170 [illegible]
Réassurances...	14,369 62	
Réfaction (rebate)...	15,492 81	
Taxes d'Etat et de Ville...	22,618 46	
Dépenses brutes, bureau local et agences...	52,899 81	
Profits et pertes...	16,031 40—	$390,582
Balance...		$145,169
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus...		105,054
		$250,224
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second dû...		110,000
Bénéfices net...		140,224 52
En moins—réserves pour diminution de valeur des placements...		23,094 50
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4...		$117,130 00

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse...	$ 394,432 15
Comptes en voie de recouvrement...	50,328 47
Effets à recevoir, pour prêts sur actions et bons...	522,922 04
Effets à recevoir à courtes échéances...	25,011 45
Actions de banques et autres actions...	218,193 55
Actions de chemins de fer de la ville...	79,549 64
Bons de la ville et autres bons...	110,681 56
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana...	5,000 0
Bons de l'Odd Fellows Hall Association...	5,000 00
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs...	2,000 00
Propriétés foncières...	80,125 00

PASSIF.

Capital...	$1,100,000 00	
Réserves pour risques non expirés...	89,742 2	
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875...	177,656 22	
Ca suel (surplus...	118,818 65—	1,486,216

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce 21 mai 1875.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTERET SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie (100,000) et un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($471,769 55) du montant net de leurs primes participantes de l'année expirée le 30 avril 1875 et des primes participantes non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secr.

DIRECTEURS:

Moses Greenwood	R. M. Walmsley,
W. A. Johnson,	A. Brittin,
John I. Noble,	A. H. May,
John Chaffe,	R. H. Snowden,
Richard Milliken,	T. Lytt. Lyon,
Samuel E. Moore,	Wm C. Raymond,
J. I. Warren,	James S Prestidge
R. T. Buckner,	Samuel H. Boyd,
Saml. Friedlander,	Joseph McElroy,
A. A. Yates,	E. H. Wheeler,
John I. Adams,	Cyrus Bussey,
Isaac Scherck,	Wm J. Behan.

R. F. Kahleman.

Société française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.

Nouvelle-Orléans, le 7 janvier 1876.

En obéissance à la Charte et à la Constitution qui régissent l'association, la Direction a l'honneur de soumettre le Rapport suivant à ses membres.

Nouvelle-Orléans, le 7 janvier 1876.

Depuis sa fondation en septembre 1868 la Société a enregistré au livre Matricule 221 applications régulières, qui se répartissent ce jour de la manière suivante.

Membres actifs,	194
Membres honoraires,	
Membres honoraires-Bienfaiteurs,	
Décédés,	
En voyage, ou absents du pays,	
Rayés des Rôles,	
Démissionnaires,	
Expulsé	
Total égal	membres

RECETTES:

Collection de quotités,	$1752 50
Admissions durant l'année 1874	400 00
Amendes et divers	22 25
Argent placé,	4 10
En caisse le 8 janvier 1874	915 22
	$3097

DEPENSES

Paye aux Docteurs	458 65
aux Pharmaciens	450 45
Frais de funérailles	516 00
Actions de la tombe, remboursées	140 00
Secours en argent	64 00
Payé au secrétaire	100 00
Impressions et annonces	27 00
Payé pour matériel et emblèmes	149 45
Frais divers	35 25
Médaille en Or, au trésorier	41 00
Payé au collecteur, commission	262 25
	2504 00
En caisse le 7 janvier 1876	1192 12
En plus, à ajouter. Le mobilier de la Société coûtant $760 (assuré)	600
Terrain et tombeau au cimetière Lafayette No 2	4141 00
Total	5934 12
A déduire, actions de la tombe, dues	330 00
Actif net	$5604 12

(Pour mémoire en Recouvrement $564.)

Elections du 7 janvier 1875 pour le terme d'un an, du 1er jeudi de janvier 1875 au 1er jeudi de janvier 1876:

Président, Dominique Pochelu.
Vice-président, Pierre Gendre.
Trésorier, Basile Dabat.
Secrétaire, Louis Grégoire.

DIRECTION—(COMITÉ DE FINANCE.)

J. F. Rouède, chairman.
Jos. Néguidona.
Wm. Maylie.

COMITÉ DE SECOURS.

Martin Deshautraux, chairman.
Jean Mailhes.
Louis Vignes.
J. Courtade.
Jos. Pihiot, pour la section des abattoirs.
Julien Vezin, do do do

Maître de Cérémonie—Léon Lamothe.

Grand Maréchal—François Renaudin.
1er assistant, Léon Redon.
2nd " George Lentz.
3ème " Bertrand Pomes.

Collecteur—Silvani Brand.

Docteurs—pour la ville, A. Gaudet, coin 6ème et Tchapitoulas.

Pour la section des abattoirs Y. R. LeMonnier rue Conti, 28.

PHARMACIENS DE LA SOCIÉTÉ.

1. G. J. Mattingly, encoignure Magazine et Napoléon Avenue.
2. C. F. Lutz, rue Tchoupitoulas, No. 1435.
3. Marx Levy, encoignure Magazine et Louisiana Avenue.
4. J. Pfefferlé, rue Magazine, 882.
5. Dr James Mainegra, agent drug store encoignure Washington et Annunciation.
6. F. O. Greve, encoignure Jackson et Magazine.
7. Emile Sauter, encoignure Joséphine et Magazine.
8. J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras.
9. Marcel Majeau, rue Bourbon, 195.
10. P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
11. F. Longarre, encoignure Hanco et Levée.
12. A. F. Levesque, aux Casernes.

Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1876.

Ont signé pour conformité:

D. POCHELU, Président.
F. ROUÈDE, Chairman comité de finance.
MARTIN DESHAUTRAUX, Chairman du comité de secours.

Certifié conforme aux minutes, folio 47-48.
LOUIS GREGOIRE, Secrétaire.

Nota—Les membres indiqués par un astérisque ont été réélus.

RACAHOUT DES ARABES

de DELANGRENIER de PARIS

Guérit les *maux d'estomac* et d'intestins, rétablit les convalescents, *fortifie les enfants* et les personnes délicates, et par ses propriétés analeptiques il préserve des fièvres jaunes et typhoïdes.—Dépôts: A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ducoud, droguiste, et M. Mossé.

ERGOTINE

DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN

Médaille d'or de la Société de Pharmacie de Paris.

Elles sont employées avec le plus grand succès par les plus célèbres médecins européens contre les Hémorrhagies de toute nature, les Crachements de sang, les Dyssenteries et Diarrhées chroniques,—qu'elles guérissent en peu de jours;—contre les Engorgements et les pertes chez les femmes. Leur action énergique sur la circulation en fait un des meilleurs moyens pour combattre les Maladies de poitrine.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir.—Paris.

Dépôts: à la Nouvelle-Orléans, chez MM. Séguin — Mentzer — Ducoud, droguistes: New-York: M. Courchet, Liberty Street, 65, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50 quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship

NEW ORLEANS,
Dearborn, commander
will leave her wharf foot of Toulouse street
Thursday, Dec. 16, at 8 A. M.
PASSAGE...........$55
Freight for LIVERPOOL, BREMEN
HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.
For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON,
41 Carondelet Street.

my 4—1y

Pontchartrain Railway.

The City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day 25 cents—Children under 12 years 10 cents.

Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way.

FROM THE CITY.		FROM THE LAKE.	
6	o'clock A. M.	7¼	o'clock A. M.
8	"	9	"
10	"	11¼	"
12	"	1¼	"
2	" P. M.	3¼	" P. M.
4	"	5¼	"
6	"	7	"

On Sundays the trains will be run every hour from 2 P. M.

Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.

C. H. ALLEN
Gen'l Superintendent

aprl13

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY

Corner Canal and Camp streets.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter, the company publish the following statement:

PREMIUMS (Home and Agencies) DURING the YEAR ENDING DEC. 31, 1874.

On fire risks...	$485,120 58	
On marine risks...	85,282 66	
On river and inland...	54,294 68	
		[illegible]
Less reserved for unterminated risks December 31, 1874.	166,601 53	
Return premiums...	25,222 73	
Add interest account...		

Home and Agencies.

Deduct reinsurances...	$45,193 [illegible]	
Fire losses....$161,144 83		
Marine........57,422 43		
River and inland losses........61,427 45		
	270,004 71	
General expenses...	85,250 25	
Taxes...	19,420 90	
Commissions...	55,550 99	
Rebate...	61,494 20	
Net profits...		$27,2[illegible]

The company has the following assets:

Cash...	$ 65,050 93
Premiums in course of collection...	92,183
Pledges and mortgage notes...	211,658
Bills receivable for premiums...	12,481 04
Bonds, city and other...	129,616 65
Stocks, gas and other...	44,09 507
Agencies' premiums in course of transmission...	9,787 21
Due by insurance companies...	7,330 61
Real estate, corner Camp and Canal...	70,092
Other real estate...	70,522 64
Branch office, Third District, premium in collection...	1,675 75
Suspense account...	3,070 16
	$755,[illegible]

LIABILITIES.

Capital stock...	$500,000 00
Reserved for unterminated risks, Dec., 31, 1874...	166,601 53
Interest and dividends uncollected...	6,737 15
Claims against the company...	4,293 73
	$677,[illegible]
Surplus more than sufficient to cover depreciation...	50,92

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me on this 15th day of January, 1875.

JOHN LE MONNIER,
Third Justice of the Peace for the parish of Orleans.

At a meeting of the Board of Directors, held the 14th inst., it was resolved to pay the semi annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives on and after the 1st of February next.

New Orleans, Jan. 16 1875.

J. W. HINCKS, Secretary.

Jan17—6m

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Germania National Bank

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés...		$ 663,758 23
Prêts sur demande...		63,365
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation...		300,000
Primes sur les bonds ci-dessus...		28,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation...		13,500
Actions et bonds divers...		22,263
Dû par des banques et des banquiers éloignés...		9,165 0
Mobilier et accessoires...		5,900 00
Avoir en argent:		
Bonds des E. U. en main...	112,000	
Comptant en caisse ici...	451,629 36	
Do dans les banques de New-York...	204,560 1	768,490 66
Total de l'actif...		$1,880,441 92

PASSIF.

Capital payé...		$ 300,000
Excédant de fonds...		27,000
Billets émis...		267,100
Dépôts...		1,173,804 63
Dû à des banques et à des banquiers éloignés...		64,189
Profits bruts pendant les 6 derniers mois...	67,365 63	
Moins dépenses et taxes...	19,508 87	
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires...		48,356 75
Total du passif...		$1,880,4[illegible]

LOUIS SCHNEIDER, Président.

Sun Mutual Insurance Company

PAID UP CAPITAL.........$500,000

—FROM THE—

NINETEENTH

Annual statement for 1874.

NET amount of earned premiums and discount and interest...		$234,375 67
Losses, expenses, taxes, &c.	$195,588 78	
Reserve fund $10,000 and dividend on capital 10 p. c....	59,926 54	
		$255,515 30
Net profit...		$73,361 17
ASSETS of the Company estimated at their cashed marked value:		
Stocks, Bonds, Loans and Bills Receivable...		$409,970 8
Cash on hand and premiums in course of collection...		129,775 71
		$539,646 77

Dividend paid on stock ten per cent per annum and on participating policies twenty-five per cent payable in cash.

This old and reliable Company is issuing policies on Fire, River and Marine risks on the most favorable terms. All losses promptly adjusted and settled upon liberal terms at their office, 61 Camp street, corner of Commercial Alley.

JAMES I. DAY, President.
HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1875.

JNO. G. GAINES,	JAMES I. DAY,
E. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP
HUGH WILSON,	LIONEL C. LEVY,
R. BISCOE,	JAMES BYRNES
A. BALDWIN	J. L. HARRIS
CHAS. MACREADY,	GEO. JONAS,
W. E. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
B. W. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS,	ISAAC L. HAAS,
D. FATJO,	T. L. AIREY.
	J. WEIS.

1maro1y

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS

104 Canal Street

TWENTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending 31, 1875, including Unearned Premium previous year:

On Fire Risks...	$6
On Marine Risks...	
On River Risks...	
Total Premiums...	$67[illegible]
Less Unearned Premiums...	127
Net Earned Premiums 1st May, 1875.	$566
Losses paid—	
On Fire Risks...	$257,341 41
On Marine Risks...	47,642 44
On River Risks...	32,344 05
	$337,470 90
Taxes...	25,009 [illegible]
Reinsurance and Return Premiums...	26,649 72
Expenses and fifteen per cent rebate less interest...	64,939 07
Profit...	$[illegible]

The Company have the following assets:

Real Estate...	$282,8
City Bonds...	218,[illegible]
Bank, Railroad and other Stocks...	73,6
Notes secured by mortgage and pledge	327,37
Bills receivable...	83,91
Premium in course of collection...	94,40
State Bonds...	
Insurance Stock...	
Stock of Vallette Dry Dock Company.	10,40
Mortgage Bonds, Turners' Association...	
Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall...	5,9[illegible]
Cash on hand...	105,5[illegible]
	$[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, city of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 15th of June, 1875.

JAMES FAHEY—Notary P[illegible]

At a meeting of the Board of Directors held the 14th day of June, 1875, it was resolved to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of 15 per cent per annum on their stock.

DIRECTORS:

P. Maspero,	Ed. Toby,
D. Fatjo,	P. Fourchy,
S. Z. Relf,	H. W. Smith,
L. F. Generes,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix,	J. M. Allen,
	Chas. Lafitte.

June 16—

TWENTY-SIXTH ANNUAL STATEMENT

OF THE

CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY,

New Orleans, May [illegible], 1875.

The Trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1875.

Fire premiums...	$[illegible]
Marine premiums...	[illegible]
River premiums...	[illegible]
Earned premiums, less reinsurance and return premiums	276,187 7
Losses paid and estimated—including all known and unpaid—	
On fire risks... $69,347 66	
On marine risks 15,447 22	
On river risks... [illegible] 91—$140,34[illegible] 80	
Taxes, expenses, rebate in lieu of participation, less interest, discount, etc...	[illegible] 35—274[illegible]
Leaving (after paying 10 per cent interest on capital stock...	$[illegible]

The company have the following assets:

Bills receivable...	$45,674 41
Loans on bond and mortgage	$6,945 [illegible] 99,61
Loans on pledge at call...	53,475 59
Cash in Bank...	65,036 [illegible]
Real estate...	59
City bonds, bank and other stocks...	99
Premiums in course of collection, suspense account, etc...	[illegible]
Total assets...	$410,[illegible] 91

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this day of May, 1875.

WM. H. HOLMES,
Second Justice of the Peace,
Parish of Orleans, La.

The Board of Trustees Resolved, That after paying the Annual Interest of 10 per cent on the Capital Stock of the Company, that a dividend of THIRTY PER CENT, be paid in CASH on and after the 14th day of June next, to those parties insuring with the company entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	Adam Thompson,
Henry Abrahams,	P. N. Strong,
Victor Meyer,	Jos. Bowling,
Edw. J. Gay,	Jno. M. Sandidge,
Simon Hernsheim,	Simon Forchelmer,
Jos. B. Wolfe,	R. B. Post,
Edw. Pilsbury,	John K. King,
Fred'k Camerden,	J. L. Harris,
Andrew Stewart,	Jos. Stone,
George Martin,	Alfred Moulton,
L. C. Jurey,	Edward Nalle,
Geo. W. Sentell,	A. Levi.

24mai—1y

Association d'Assurances

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, 102 rue du Canal.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1875.

Conformément à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1874:

Primes sur les risques de feu...	$429,805 17	
Primes sur les risques de mer...	60,329 12	
Primes sur les risques de rivières...	35,306 [illegible]	
Total...		$522,[illegible]
En moins:		
Primes sur risques non expirés...	$123,724 24	
Primes remboursées	2,377 32	$126,101 [illegible]
Primes nettes acquises...		$396,549
A ajouter:		
Intérêts...	16,235 27	
Profits et pertes...	4,031 44	
Primes sur l'or...	516 18	21,[illegible]
		$417,[illegible]
Pertes payées sur les risques de feu	$145,170 15	
Pertes payées sur les risques de mer	34,964 75	
Pertes payées sur les risques de rivières...	13,428 33	
Pertes en litige...	5,312 03	
Pertes non-ajustées et ajustées et non échues...	22,129 85	11,505 59
Réassurances...	1[illegible] 62	
Réfaction (rebate)...	38,986 47	
Commissions d'agences...	21,904 82	
Dépenses d'agences...	5,[illegible]	
Licence...	1,[illegible]	
Dépenses de bureau...	26,[illegible] 11	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc...	9,[illegible]	
Frais de Cours et d'avocats...	1[illegible] 21	325,166
Bénéfice net...		$91,4[illegible]

ACTIF.

En caisse:		
Dépôt au Germania Natl. Bk.	$75,587 24	
" Louisiana Natl. Bk.	5,411 19	
En mains d'agents aux E. U. et en Europe...	28,778 64	
Dépôt dans le N. O. National Banking Asso. $32,903 42, évalué...	23,000 00	
Effets à recevoir pour primes	32,031 07	
Prêts sur hypothèques...	147,542 29	
Prêts sur nantissements...	20,733 19	
Effets à recevoir...	15,611 22	
Bons...	82,414 66	
Actions...	25,556 76	
Primes en voie de recouvrement...	49,459 52	
Propriété foncière...	5,135 64	
Propriété mobilière...	25,000 00	
Dû par divers...	5,637 77	494,425

PASSIF.

Capital payé en plein, (actions de $30)...	257,590 00	
Dividendes d'intérêt de 1872 et 1873 non-réclamés...	3,012 58	
Primes sur risques non terminés...	123,724 24	
Pertes non réglées...	17,941 55	
Dû à divers...	701 21	402,969
Surplus...		$91,479

Le tableau qui précède est une copie exacte de livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire.
M. MUSSON, Président.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce douzième jour de Janvier 1875.

G. LeGARDEUR, Jr.,
Notaire Public.

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 11 Janvier 1875, il a été résolu de payer sur demande les Dividendes suivants:

1o Un Dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874 le Capital de $30 par action:

2o Un Dividende, au Comptant, de quinze pour cent aux actionnaires sur le montant ne de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1874, en sus de la Réfaction (rebate) de 15 o|o, ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant brut de leurs primes;

De porter au Fonds de Réserve la somme de $11,029 06 à investir en sécurités du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte amendée.

G. LANAUX,
M. MUSSON